DEPARTEMENT
DES HAUTES-PYRENEES

MAIRIE DE SOUES

65430

Tél.: 05 62 33 07 29

Fax: 05 62 33 07 30

Soues, le 3 Juin 2020

COMMUNE DE **SOUES**

REGLEMENT DE LA GARDERIE ECOLE MATERNELLE

Année Scolaire: 2020/2021

A ce jour, nous n'avons pas encore connaissance des consignes sanitaires nouvelles qui seront applicables à la cantine et à la garderie à compter de la rentrée 2020/2021.

La Mairie se réserve donc le droit de modifier le règlement et l'organisation en vigueur en fonction des éventuelles directives.

Vous recevrez de préférence, les informations relatives à la cantine ou à la garderie sur votre boîte mail.

<u>Attention</u>: Nous vous rappelons qu'à l'Ecole Maternelle, le jour de rentrée scolaire, les Services de Garderie du matin de 7 h 30 à 8 h 50 ne fonctionnent pas.

1°) Admission: L'inscription se fera au secrétariat de Mairie.

Toute admission ne pourra être prise en compte qu'après signature par les parents d'une fiche d'inscription à télécharger sur soues.com de préférence ou à retirer à la Mairie, avec à l'appui l'ensemble des documents nécessaires.

Ce service est gratuit.

2°) Horaires:

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI

7 h 30 - 8 h 50

12 h 15 - 13 h 50 → Uniquement pour les enfants qui déjeunent à la cantine

13 h 30 - 13 h 50

16 h 45 - 18 h 30

- 3°) Les parents doivent accompagner l'enfant à la porte de la garderie et venir l'y reprendre.
- 4°) LES PARENTS SERONT TENUS DE RESPECTER RIGOUREUSEMENT LES HEURES DE FERMETURE DE LA GARDERIE. PLUSIEURS RETARDS REPETES POURRONT ENTRAINER L'EXCLUSION DE OU DES ENFANTS FREQUENTANT LA GARDERIE.
- 5°) Toute personne ayant des remarques à faire sur le fonctionnement de la garderie et sur les éventuels problèmes entre enfants, doit impérativement s'adresser à Monsieur Le Maire et en aucun cas au personnel de service.



Roger LESCOUTE **Maire de SOUES**

COMMUNE DE SOUES

ECOLE MATERNELLE

-:-:-:-:-

FICHE D'INSCRIPTION

Année Scolaire : 20**20**/20**21**

Nom de l'enfant :		
<u>Prénom</u> :		
<u>Date de Naissance</u> :		Classe Fréquentée :N°N°
Nom et Prenom		<u>N° Tel</u>
Père :		Domicile :
N. G 11 .		Portable :
Auresse :		
Mère :		Domicile :
		Portable :
Adresse mère <u>si différ</u>	<u>ente</u> :	
	HORAIRES auxquels vous prévoyez de la	isser votre enfant :
	LUNDI - MARDI - JEUDI - VE	NDREDI
	7 h 30 - 8 h 50	
	12 h 15 - 13 h 50 → Uniquement p 13 h 30 - 13 h 50	our les enfants qui déjeunent à la cantine
	16 h 45 - 18 h 30	
Nom de la ou des perso	nne(s) majeure(s) qui en mon absence vien	dra(ont) chercher mon enfant :

SSURANCE - Nom de la Compagnie :
En cas d'assurance prise à l'école : le mentionner au moment de l'inscription et nous en faire parvenir un exemplaire, dès que possible.
Autre assurance : <u>fournir obligatoirement</u> , <u>l'attestation avec mention Extra-Scolaire</u> ou <u>Individuelle Accident au moment de l'inscription</u> .
VOTRE ENFANT SERA ACCEPTE EN GARDERIE SEULEMENT A PARTIR DU LENDEMAIN DU DEPOT DU DOSSIER COMPLET, DE PREFERENCE DANS LA BOITE AUX LETTRES SITUEE AU PORTAIL DE LA MAIRIE, SERVICE « GARDERIES-CANTINE » ET CE AVANT 9 H 00.
n cas d'Accident :
utorisez-vous les responsables à prendre les initiatives suivantes :
Transport dans une Clinique : OUI
Transport à l'Hôpital : OUI NON
ersonne à prévenir :
om et Prénom :
dresse:
° de Téléphone : Domicile :
° de Téléphone : Domicile :
° de Téléphone : Domicile :
° de Téléphone : Domicile :
Ode Téléphone : Domicile :
O de Téléphone : Domicile : Père : Portable : Mère : Père : Pèr
o de Téléphone : Domicile : Portable : Mère : Père : rofession - Horaires et Lieu de travail : lère : Père : IÈPECIN TRAITANT : Nom - Prénom - Adresse :

La Mère Le Père